

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453 g**

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
Date de la première parution: 10/24/2017

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453 g  
Code du produit : 892.150005  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Würth Canada Limited  
Adresse : 345 Hanlon Creek Blvd  
GUELPH, ON N1C 0A1  
Téléphone : +1 (905) 564 6225  
Fac-similé : +1 (905) 564 3671  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : Emergencies involving a spill, fire, explosion or exposure:  
CHEMTREC (24/7): 1-800-424-9300  
Transport related emergencies:  
CANUTEC (24/7): 1-613-996-6666 or \* 666 (cell)  
  
Urgences impliquant un déversement, incendie, explosion ou exposition:  
CHEMTREC (24/7): 1-800-424-9300  
Urgences liées au transport:  
CANUTEC (24/7): 1-613-996-6666 ou \* 666 (cellulaire)  
  
Adresse de courrier électronique : prodsafe@wurth.ca

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Peinture

Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Aérosols inflammables : Catégorie 1  
Gaz sous pression : Gaz dissous  
Irritation oculaire : Catégorie 2A

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Système nerveux central, Reins)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

 Déclarations sur les risques :
 

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

 Déclarations sur la sécurité :
 

**Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

**Intervention:**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Entreposage:**

P405 Garder sous clef.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (122 °F).

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Acétone	2-propanone	67-64-1	21.24
Propane	Diméthylméthane	74-98-6	15.75
Calcaire	Carbonate de calcium	1317-65-3	13.23
Butane	Donnée non disponible	106-97-8	9.25
Acétate d'isobutyle	Acide acétique, ester de 2-méthylpropyle	110-19-0	8.54
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	Donnée non disponible	64742-89-8	4.54
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2-propanol, 1-méthoxy-, 2-acétate	108-65-6	4.19
2-(Propoxy)éthanol	Éthanol, 2-propoxy-	2807-30-9	2.56
Méthylisobutylcétone	4-Méthylpentan-2-one	108-10-1	1.49
Pentane-2-one	Méthyle propyle	107-87-9	1.33

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**9**

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
 Date de la première parution: 10/24/2017

	cétone		
Gel de silice, précipité, exempt de cristaux	Silice amorphe précipitée	112926-00-8	1.13
Octoate de zirconium	Acide hexanoïque, 2-éthyl-, sel de zirconium	22464-99-9	0.26
Bis(éthylhexanoate) de cobalt	Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt	136-52-7	0.1

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**9**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes métalliques
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.  
Absorber avec un absorbant inerte.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453****g**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.

Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

---

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.  
Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas respirer les aérosols.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Conditions de stockage sûres : Garder sous clef.  
Garder dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.  
Ne pas percer ou brûler, même après usage.  
Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Substances et mélanges auto-réactifs  
Peroxydes organiques  
Oxydants

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**9**

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
 Date de la première parution: 10/24/2017

Solides inflammables  
 Liquides pyrophoriques  
 Matières solides pyrophoriques  
 Les substances et les mélanges auto-échauffantes  
 Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables  
 Produits explosifs

Température d'entreposage recommandée : < 40 °C

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1,200 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	750 ppm 1,800 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	250 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		VEMP	500 ppm 1,190 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	1,000 ppm 2,380 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	250 ppm	ACGIH
Propane	74-98-6	STEL	500 ppm	ACGIH
		TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
Calcaire	1317-65-3	VEMP	1,000 ppm 1,800 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
Butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Acétate d'isobutyle	110-19-0	TWA	150 ppm 713 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**9**

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
 Date de la première parution: 10/24/2017

		TWA	150 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm	CA QC OEL
		VECD	150 ppm	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		LMPT	50 ppm 270 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
2-(Propyloxy)éthanol	2807-30-9	LMPT	25 ppm 110 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
Méthylisobutylcétone	108-10-1	TWA	50 ppm 205 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	75 ppm 307 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm	CA QC OEL
		VECD	75 ppm	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
		STEL	75 ppm	ACGIH
Pentane-2-one	107-87-9	TWA	200 ppm 705 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	250 ppm 881 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	150 ppm	CA BC OEL
		STEL	250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	150 ppm 530 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		STEL	150 ppm	ACGIH
Gel de silice, précipité, exempt de cristaux	112926-00-8	TWA (Respirable)	1.5 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Totales)	4 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
Octoate de zirconium	22464-99-9	TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	CA QC OEL
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	CA BC OEL
		STEL	10 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	CA BC OEL
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	ACGIH
		STEL	10 mg/m <sup>3</sup> (Zirconium)	ACGIH



**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
 Date de la première parution: 10/24/2017

**Limite d'exposition biologique en milieu de travail**

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Acétone	67-64-1	Acétone	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	25 mg/l	ACGIH BEI
Méthylisobutylcétone	108-10-1	Méthyle isobutyle cétone (MIBK)	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	1 mg/l	ACGIH BEI

**Mesures d'ordre technique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

Protection des mains  
Matériau : Caoutchouc nitrile

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Le temps de

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453****g**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

- pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

---

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : aérosol
- Propulseur : Propane, Butane
- Couleur : noir
- Odeur : aromatique
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : -44 °C
- Point d'éclair : -19 °C

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453****g**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

Le point éclair n'est valable que pour la partie liquide de la cannette d'aérosol.

Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	10.9 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1.7 % (v)
Pression de vapeur	:	2,750 hPa
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	0.77 - 0.85
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Taille des particules	:	Sans objet

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

réipients en raison de la pression de vapeur élevée.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 40 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****Acétone:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 5,800 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 76 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Lapin): 7,426 mg/kg

**Propane:**

Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 800000 ppm Durée d'exposition: 15 min Atmosphère d'essai: gaz
-------------------------------	---	---

**Calcaire:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
-------------------------------	---	---------------------------

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Méthode: Directives du test 420 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Butane:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 658 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

**Acétate d'isobutyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 13,413 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 21.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

CL50 (Rat): 21.2 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 17,400 mg/kg

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 9.48 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 3,089 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 1,337 mg/kg

**Méthylisobutylcétone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,080 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 11.6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Pentane-2-one:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,600 - 3,200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25.5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.69 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,043 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Acétone:**

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Calcaire:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate d'isobutyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Remarques : Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Méthylisobutylcétone:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Pentane-2-one:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.



## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

**Composants:****Acétone:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD

**Calcaire:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate d'isobutyle:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

**Méthylisobutylcétone:**

Espèce	:	Humain
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

**Pentane-2-one:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Espèce	:	Lapin
--------	---	-------

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Bis(éthylhexanoate) de cobalt:**

Espèce : Lapin  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Acétone:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif

**Calcaire:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate d'isobutyle:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Type d'essai : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Type d'essai : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

**Méthylisobutylcétone:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

**Pentane-2-one:**

Type d'essai : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Bis(éthylhexanoate) de cobalt:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence d'un haut degré de sensibilisation cutanée chez l'être humain

**Mutagénécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Acétone:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro  
Résultat: négatif

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453****g**

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
Date de la première parution: 10/24/2017

---

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Propane:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (gaz)  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Calcaire:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Butane:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Voie d'application: inhalation (gaz)  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate d'isobutyle:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation  
Méthode: OPPTS 870.5395  
Résultat: négatif

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453****g**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Méthylisobutylcétone:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: équivoque

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Pentane-2-one:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Acétone:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 424 jours  
Résultat : négatif

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	:	2 années
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

**Méthylisobutylcétone:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	:	2 années
Méthode	:	Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	:	positif
Remarques	:	Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains.

Espèce	:	Souris
Voie d'application	:	inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	:	2 années
Méthode	:	Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	:	positif
Remarques	:	Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains.

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	103 semaines
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité pour la reproduction	:	Donnée non disponible
- Évaluation	:	

**Composants:****Acétone:**

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
-------------------------	---	--

Incidences sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (vapeurs) Résultat: négatif
---------------------------------------	---	---



## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version 4.1      Date de révision: 09/16/2021      Numéro de la FDS: 2110640-00005      Date de dernière parution: 10/05/2020  
Date de la première parution: 10/24/2017

---

**Propane:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (gaz)  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (gaz)  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Calcaire:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Butane:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (gaz)  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Voie d'application: inhalation (gaz)  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Acétate d'isobutyle:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Méthode: OPPTS 870.3800  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

**Méthylisobutylcétone:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif

**Pentane-2-one:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Méthode: Directives du test 421 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

lares

Toxicité pour la reproduction : Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement,  
- Évaluation sur la base d'expérimentations sur des animaux.

**Bis(éthylhexanoate) de cobalt:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la reproduction : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité,  
- Évaluation sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.,  
Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement,  
sur la base d'expérimentations sur des animaux.

**STOT - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Composants:****Acétone:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Propane:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Butane:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Acétate d'isobutyle:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Méthylisobutylcétone:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Organes cibles	:	Système nerveux central, Reins
Évaluation	:	Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de > 0,2 à 1 mg/l/6h/jour.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Acétone:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	900 mg/kg
LOAEL	:	1,700 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	45 mg/l
Voie d'application	:	inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	:	8 Sem.

**Propane:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	7.214 mg/l
Voie d'application	:	inhalation (gaz)
Durée d'exposition	:	6 Sem.
Méthode	:	Directives du test 422 de l'OECD

**Calcaire:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 300 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	28 Days
Méthode	:	Directives du test 422 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

**Butane:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	9000 ppm
Voie d'application	:	inhalation (gaz)
Durée d'exposition	:	6 Sem.
Méthode	:	Directives du test 422 de l'OECD

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version 4.1 Date de révision: 09/16/2021 Numéro de la FDS: 2110640-00005 Date de dernière parution: 10/05/2020  
Date de la première parution: 10/24/2017

---

**Acétate d'isobutyle:**

Espèce : Rat  
NOAEL : > 100 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 92 jours  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Rat  
NOAEL : > 2.4 mg/l  
Voie d'application : inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Espèce : Rat  
NOAEL : > 1,000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 41 - 45 jours  
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Espèce : Souris  
NOAEL : 1.62 mg/l  
Voie d'application : inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition : 2 a  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Lapin  
NOAEL : > 1,838 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 90 jours  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Espèce : Rat  
LOAEL : 195 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 6 Sem.

**Méthylisobutylcétone:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 250 mg/kg  
LOAEL : 1,000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat  
NOAEL : 4.106 mg/l  
Voie d'application : inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition : 14 Sem.

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

**Pentane-2-one:**

Espèce	: Rat
NOAEL	: 5.28 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Méthode	: Directives du test 413 de l'OECD

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 4,500 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

**Octoate de zirconium:**

Espèce	: Rat
NOAEL	: 300 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 91 - 93 jours
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Acétone:**

La substance ou le mélange cause de la préoccupation en raison de la présomption qu'il présente un danger de toxicité par aspiration chez l'être humain.

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

**Méthylisobutylcétone:**

La substance ou le mélange cause de la préoccupation en raison de la présomption qu'il présente un danger de toxicité par aspiration chez l'être humain.

**Pentane-2-one:**

La substance ou le mélange cause de la préoccupation en raison de la présomption qu'il présente un danger de toxicité par aspiration chez l'être humain.

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Acétone:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5,540 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 8,800 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 7,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 79 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: 61,150 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: ISO 8192

**Calcaire:**

- Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : LL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 14 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité  
Selon les données provenant de matières similaires
- EL10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 14 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201



## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité  
Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate d'isobutyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 16.6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 24.6 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 397 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 196 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 23.2 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida): 487 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8.2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 4.5 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les al- : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 3.1

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

gues/plantes aquatiques	mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
	NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.5 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.6 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 - 180 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les microorganismes	: EC10: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 0.5 h

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 5,000 mg/l
----------------------------	---

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Durée d'exposition: 96 h

 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 5,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

 Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >= 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

 ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

 Toxicité pour les microorganismes : CI50: > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 16 h

**Méthylisobutylcétone:**

 Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 179 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 200 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 30 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr

**Pentane-2-one:**

 Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1,240 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 110 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

 Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 150 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 73.77 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**Gel de silice, précipité, exempt de cristaux:**

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

- Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Scenedesmus subspicatus): > 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Octoate de zirconium:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 180 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.17 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 49.3 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 32 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 25 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): 112.1 mg/l  
Durée d'exposition: 17 h  
Méthode: DIN 38 412 Part 8  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Bis(éthylhexanoate) de cobalt:**

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus tshawytscha (saumon royal)): 2.062 mg/l  
Durée d'exposition: 14 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3.563 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Champia parvula (algue marine)): 0.141 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

EC10 (Lemna minor (Lenticule mineure)): 0.029 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 2.003 mg/l  
Durée d'exposition: 16 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.026 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50: 120 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Acétone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 91 %  
Durée d'exposition: 28 jr

**Propane:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 385.5 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

**Butane:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 385.5 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate d'isobutyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 81 %  
Durée d'exposition: 20 jr

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 90 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 20 jr

**Méthylisobutylcétone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 83 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**Pentane-2-one:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 70 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

**Octoate de zirconium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 99 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301E de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières simili-

## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

---

lares

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Acétone:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.27 - -0.23

**Butane:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.31

**Acétate d'isobutyle:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.3

**Solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 4  
Remarques: Jugement d'expert**Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.2

**2-(Propyloxy)éthanol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.673

**Méthylisobutylcétone:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.9

**Pentane-2-one:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.857

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**g**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.  
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**
**Réglementations internationales**
**UNRTDG**

- No. UN : UN 1950  
 Nom d'expédition : AEROSOLS  
 Classe : 2.1  
 Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
 Étiquettes : 2.1

**IATA-DGR**

- UN/ID No. : UN 1950  
 Nom d'expédition : Aerosols, inflammable  
 Classe : 2.1  
 Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
 Étiquettes : Flammable Gas  
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203  
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203

**Code IMDG**

- No. UN : UN 1950  
 Nom d'expédition : AEROSOLS
- Classe : 2.1  
 Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
 Étiquettes : 2.1  
 EmS Code : F-D, S-U  
 Polluant marin : non

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



## PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453

g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 1950  
Nom d'expédition : AÉROSOLS

Classe : 2.1  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 2.1  
Code ERG : 126  
Polluant marin : non

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Teneur en COV (Composés organiques Volatils)** Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), Lignes directrices sur les composés organiques volatils dans les produits de consommation  
Contenu en COV: 49.3 % / 520.9 g/l

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453**
**9**

Version 4.1	Date de révision: 09/16/2021	Numéro de la FDS: 2110640-00005	Date de dernière parution: 10/05/2020 Date de la première parution: 10/24/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 09/16/2021  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements four-

**PEINTURE-ÉMAIL GARNISSANT, Noir Mat, 453****g**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/05/2020
4.1	09/16/2021	2110640-00005	Date de la première parution: 10/24/2017

---

nis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F